

## MICHEL SAPIN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

## Cérémonie de vœux

## A la Direction Générale des Entreprises

Intervention de Michel SAPIN,
ministre de l'Economie et des Finances

Ivry-sur-Seine

Lundi 23 janvier 2017

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13



Madame la ministre, Monsieur le ministre, Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général, Madame la Chef de service, Monsieur JOLIOT-CURIE et Madame GRICOUROFF, Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour votre accueil chaleureux et votre présence nombreuse à cette cérémonie sur le site d'Ivry.

Avec Martine PINVILLE et Christophe SIRUGUE, nous nous retrouvons toutes les semaines depuis le début du mois pour ces cérémonies. Nous sommes désormais bien entraînés. Mais ne croyez pas qu'il y a une lassitude pour nous, loin de là. Nous sommes toujours très heureux d'être parmi vous et, après les prises de parole, de partager ces moments de convivialité avec chacun d'entre vous.

L'année 2016 a été une année riche pour notre ministère. On la présente souvent comme l'année de la réunification. Je préfèrerais que nous en parlions comme celle de nos retrouvailles. Aucun mur n'est tombé entre les administrations de Bercy puisque nous nous connaissions tous et avions déjà l'occasion de travailler ensemble. Nous nous sommes simplement rassemblés et unis. L'année dernière, le travail entrepris nous a permis de faire progresser les politiques que nous portons.

D'un point de vue législatif, cela a déjà été rappelé, le ministère de l'Economie et des Finances a porté, au-delà des textes financiers, deux lois qui ont mobilisé de nombreuses directions :

- L'une sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de l'économie ;
- l'autre sur la République numérique.

Ces deux textes sont utiles pour adapter notre réglementation aux évolutions de la société et pour nourrir la démocratie. Mais je vous préviens, il requiert encore un peu de travail pour prendre toutes les mesures d'application nécessaires.

La **Direction Générale des Entreprises** a su se mobiliser sur ces textes législatifs, mais elle a également fait preuve d'un même dévouement dans des périodes délicates. L'ensemble des agents s'est investi avec constance et résultat dans les dossiers industriels. Cet engagement a permis de répondre aux interrogations sur l'avenir de grandes entreprises : on peut penser aux dossiers emblématiques d'Alstom ou plus récemment de STX. La sauvegarde des industries sur notre territoire participe au redressement de notre pays. L'animation continue de l'ensemble des filières industrielles en réunissant tous les acteurs renforce l'avenir des entreprises et prépare sereinement l'avenir de notre économie.

Il faut aussi saluer le travail de cette direction lors des crises que nous avons traversées. Les mesures nécessaires à la sauvegarde de l'activité économique ont été engagées. Je pense notamment à l'action des agents qui ont accompagné les chefs d'entreprises, commerçants ou artisans qui ont subi les inondations du mois de juin dernier ou, plus tragiquement, ceux qui ont connu un ralentissement de leurs activités en raison des attaques terroristes qui ont à nouveau frappé la France en 2016.

Je souhaiterais aussi avoir quelques mots également pour deux entités emblématiques de la Direction des douanes et des droits indirects, qui ont leurs bureaux ici à lvry, et qui se sont également impliquées dans notre riposte aux attaques terroristes.

Seul le prononcé fait foi 2



Sur ces deux dernières années, la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (la DNRED) et le service national de douanes judiciaire ont dû renforcer leur action et leurs effectifs pour intensifier leur lutte en matière de terrorisme, de radicalisation et de trafics d'armes.

Les résultats obtenus en 2016 sur ces points sont d'ailleurs remarquables. L'intensification des renseignements a contribué au renforcement de notre sécurité tout comme l'augmentation sensible du montant des avoirs criminels saisis. Malgré la difficulté des missions confiées, nous constatons que les agents remplissent leurs missions avec courage et détermination afin de défendre les valeurs républicaines qui ont été violemment attaquées ces derniers mois.

Je tiens ainsi à tous vous remercier pour votre investissement de chaque instant pour permettre à notre pays de faire face à l'adversité.

Enfin, au cours de l'année 2016, le service de contrôle général économique et financier a participé à relever une autre priorité de notre action nationale : l'assainissement des comptes publics. Le CGefi a poursuivi son rôle d'identification des risques, d'incitation à une performance accrue et d'alerte sur les organismes publics. J'ai d'ailleurs pu constater que toutes les missions d'audit et de conseil ont été menées avec un grand professionnalisme et une réactivité exemplaire.

Par son travail, le CGefi me semble être devenu un acteur à part entière de la modernisation de l'Etat et de la maîtrise des finances publiques, reconnu comme tel au sein de Bercy, mais aussi par nos partenaires externes et la Cour des comptes en premier lieu.

La diversité de ces actions rappelle l'étendue des champs de compétence de notre ministère. Mais elle est également la preuve de notre richesse.

Ces quelques éléments démontrent que l'année 2016 a été une année de progrès pour la France.

D'un point de vue macroéconomique, nous pouvons constater que notre politique d'assainissement des comptes publics porte ses fruits. Les premiers résultats que nous connaissons sur l'exécution du budget 2016 démontrent que les efforts partagés ont été utiles et nous permettent de stabiliser notre dette publique et de réduire notre déficit.

Les mesures de soutien aux entreprises sont également positives. L'activité a redémarré dans notre pays, soutenue tant par une reprise de la demande en raison de la hausse du pouvoir d'achat que par un renouveau de l'offre grâce à une hausse des marges. La croissance sera de 1,4% pour l'année 2016. Ces résultats récompensent la qualité de votre action au quotidien.

Je sais bien que l'année 2017 est particulière. En raison des cycles électoraux, j'ai conscience que des travaux sont entrepris pour préparer des dossiers pour un potentiel prochain ministre. J'ai moimême été destinataire de ces dossiers de qualité à plusieurs reprises. Cependant, la vie démocratique est riche de rebondissements et d'imprévus. Dans l'attente d'un changement, je vous demande, chacun à votre niveau, de mettre de côté cette situation incertaine et de continuer vos efforts pour participer au redressement de la France. Il est impensable que cette année soit une année blanche pour notre pays.

Dans les prochains mois, nous devons continuer notre action, notre action en faveur de la compétitivité et la relance de l'économie française, en faveur de la lutte contre la fraude, en faveur de la relance de l'Europe. Ainsi, chacun devra se mobiliser pour permettre cette continuité.

Seul le prononcé fait foi 3



Au-delà de ces perspectives pour les prochains mois, cette cérémonie est également l'occasion de procéder très officiellement au nommage du bâtiment Irène JOLIOT-CURIE. Je tenais à saluer la présence de Pierre JOLIOT-CURIE et de son épouse, Anne GRICOUROFF. Nous sommes très honorés de vous avoir parmi nous et, au nom de l'ensemble du ministère, je vous adresse mes plus sincères remerciements.

Vous l'avez successivement expliqué, témoigné, le nommage d'un bâtiment est un choix important. Il participe à écrire une histoire commune et à montrer notre attachement à des valeurs, des combats. Le choix du nom d'Irène JOLIOT-CURIE concilie parfaitement ses préoccupations. Je m'en félicite.

Née à proximité d'ici dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris en 1897, Irène JOLIOT-CURIE est une femme engagée. Dès le plus jeune âge, elle le prouve en suivant son illustre mère, Marie CURIE, sur le front de la Première guerre mondiale pour participer aux soins des blessés. A l'issue de la guerre, elle entreprend des études scientifiques brillantes couronnées par une thèse sur les rayons alpha du polonium.

Au début des années 1930, Irène JOLIOT-CURIE et son mari œuvrent pour la recherche scientifique dans un laboratoire futuriste situé à quelques encablures d'ici, mais toujours sur la commune d'Ivry-Sur-Seine. C'est dans le laboratoire d'Ivry qu'avec son époux, ils font des découvertes majeures pour la physique nucléaire. Ces recherches extraordinaires ont alors été distinguées par l'attribution du Prix Nobel de chimie en 1935 pour le couple d'exception qu'elle formait avec Frédéric JOLIOT. Irène JOLIOT-CURIE devient alors la deuxième femme à recevoir le Prix Nobel de Chimie en succédant à sa mère.

Elle poursuit sa vie engagée en devenant, en 1936, sous-secrétaire d'Etat chargée de la Recherche dans le Gouvernement de Léon Blum. Elle fait ainsi partie des trois premières femmes ministres en France.

En 1945, Irène JOLIOT-CURIE intègre le Commissariat à l'Energie atomique créé par le Général de Gaulle. Elle y est d'ailleurs la seule femme et contribue à faire progresser la recherche française dans le domaine du nucléaire.

Grâce à cette aventure scientifique et industrielle, la maîtrise de l'énergie atomique fait un bond considérable. Elle quitte en 1950 le CEA et participe en 1954 à la fondation du campus d'Orsay qui connaît, Pascal FAURE l'a rappelé, un nouveau départ avec le projet Saclay. Ce campus d'Orsay lui permet de mener à bien son Institut de physique nucléaire.

L'intensification des travaux pour l'application militaire de l'énergie atomique contrarie Irène JOLIOT-CURIE. Pacifiste convaincue, elle se lance, en compagnie de son mari, dans un combat contre l'usage militaire de l'énergie atomique qu'elle a tant développée durant sa carrière. Peu de temps après l'accomplissement du premier bâtiment du campus d'Orsay, Irène JOLIOT-CUIRE décède en 1956 du fait de son exposition récurrente aux rayons X et au polonium.

Vous le comprenez par ces quelques mots, Irène JOLIOT-CURIE a contribué à bâtir la filière nucléaire française. Longtemps une référence à travers le monde, ce secteur a connu quelques difficultés ces derniers temps mais aujourd'hui, l'action que nous avons menée permet de restructurer le nucléaire. Je suis sûr que, grâce aux grandes orientations que nous avons fixées, la pérennité de ce savoir-faire est préservée. Désormais, nous pouvons nous projeter sereinement vers l'avenir en préservant l'héritage d'Irène JOLIOT-CURIE.

Seul le prononcé fait foi



Irène JOLIOT-CURIE est une femme d'exception, dont l'histoire personnelle retrace celle de son époque. Elle illustre l'excellence de la France par les recherches qu'elle a entreprises et mais aussi les valeurs de notre pays qu'elle a défendues: celle de la paix, de la liberté.

Elle était un esprit libre, qu'elle a démontré par ses combats politiques, mais aussi et surtout par ce qu'elle a entrepris dans le monde de la recherche et de l'enseignement.

Souvent pionnière dans les combats qu'elle menait et les recherches qu'elle développait, elle devient désormais la première femme à associer son nom à l'un des bâtiments du ministère de l'Economie et des Finances. J'espère aujourd'hui ouvrir un précédent qui sera souvent repris.

Avant d'ouvrir le cocktail, je vous invite à me rejoindre pour le dévoilement de la plaque et les traditionnelles photos.

Je vous remercie.